

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5^e séance régulière
en date du 28 mars 2023
au salon du personnel de l'école**

Présences

Mme Catherine Meloche, parent
Mme Fatou Tounkara, parent
M. Jacques Lareau, parent
M. Martin Vincent, parent
Mme Layla Melhem, parent
Mme Claudia Cormier, parent

Mme Isabelle Legault, enseignante
Mme Carole McNeil, enseignante
Mme Isabelle Bergevin, enseignante substitut
Mme Janick Laurin, enseignante
Mme Anabelle Dignard, éducatrice spécialisée
Mme Julie Bergevin, technicienne au SDG

Mme Geneviève Laberge, directrice adjointe
Mme Rachel Sicard, directrice adjointe
Mme Josée Szijarto, directrice

Absence

Mme Serena Grenier, enseignante

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Nous avons le quorum.

2. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée

Geneviève Laberge

3. Questions du public

Nous n'avons pas de public. Naomie Charette, stagiaire de Janick Laurin, est présente ce soir.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

23-03CE22/23-042

Il est proposé par Mme Julie Bergevin d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 14.1
Surprise SDG.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2023

23-03CE22/23-043

Il est proposé par Mme Isabelle Legault d'adopter le procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi : Bénévole de l'année

Mme Meloche s'est portée volontaire pour participer à la soirée. Mme Melhem a envoyé la candidature de Mme Joliane Isabelle comme bénévole de l'année. La soirée aura lieu le 19 avril. Il reste à vérifier si Mme Isabelle est disponible pour la soirée. Un membre de la DÉ sera présent également.

6. Actualisation du projet éducatif : présentation de la version provisoire

Mme Szijarto présente la version provisoire du projet éducatif 2023-2027. Il est à noter qu'en CPE le personnel sera également consulté. Pour permettre à chacun des membres d'émettre son opinion, un tour de table sera fait. Le but est de s'assurer que le message est bien clair pour tous les parents et que l'information est complète. Les questions ou commentaires plus généraux seront notés.

Commentaires des membres :

Section 2 :

- Peu de réponses de parents au sondage
- Version provisoire au 21 et 28 mars et non version finale

Section 3 :

- Organiser le tableau de façon à ce que chaque point soit associé aux énoncés de la colonne de gauche
- Tableau autonomie : en impliquant leur enfant dans les routines à la maison (sac à dos...) Est-ce pertinent dans un projet éducatif ? Revoir la formulation
- Élargir le mandat de l'Escouade
- La section pour les parents (autonomie) peut être aidante pour rappeler aux parents les attentes qui aident à développer l'autonomie. Communauté culturelle
- Répétition avec le sac d'école (5^e et dernier point section autonomie) Réécrire en un point

Section 4 :

- La langue maternelle du père devrait aussi être considérée.

Section 4.1 :

- Expliquer ce qu'est un PI
- Surligner en gris le 100% en blanc
- Expliquer pourquoi le nombre d'élèves change en français et en maths
- Légende pour les couleurs
- Clarifier les années scolaires (FRA 100...)
- Distinguer raisonner et résoudre

Section 4.2 :

- Aucun commentaire

Section 4.3 :

- Inscrire les enjeux prioritaires en premier
- Reformuler l'enjeu no 7 (pour qu'il devienne moins alarmant)
- Utiliser le mot « Bien-être global » plutôt que psychologique

Section 5

- Aucun commentaire

Section 6

- Pareil dans tous les projets éducatifs du CSS

7. Règles de conduite et mesures de sécurité

Mme Szijarto présente la fiche no. 7. Le code de vie est en vigueur tant que le CÉ en n'approuve pas un autre. Les changements proposés sont mineurs. Les changements concernent la section de la gestion des gestes de violence physique et des écarts de conduite majeurs et persistants. Ce protocole aide l'équipe-école à faire des choix éclairés et cohérents.

M. Vincent se questionne sur le fait que les jeux électroniques peuvent être utilisés lors des activités "récompenses". Il est difficile d'amener les enfants à laisser ces jeux. Il serait souhaité que d'autres jeux soient proposés lors de ces activités.

Il est proposé de passer au vote sur cette question. Est-ce qu'on demande au CPE de revoir cette position concernant les jeux vidéo lors des activités "récompenses"?

- Les membres ont voté à la majorité.

L'approbation est donc reportée.

8. Attestation des sommes reçues pour les mesures dédiées et protégées 2023-2024

Mme Szijarto présente le document de confirmation des mesures reçues. Question concernant l'annexe 95. Mme Laberge explique le projet de douance réalisé auprès de quelques élèves ciblés. (voir le document déposé pour tous les détails)

23-03CE22/23-044

Il est proposé par Mme Janick Laurin d'approuver le document présentant les mesures dédiées et protégées tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. Encadrement des frais chargés aux parents

Mme Szijarto présente le rôle du CÉ entourant les frais chargés aux parents. Le CÉ doit approuver les balises d'encadrement (matériel didactique et fournitures scolaires) à partir

desquelles les enseignants vont bâtir leur liste d'effets scolaires. Le rôle du CÉ est bien décrit dans la fiche no.8. Mme Szijarto présente les documents déposés.

23-03CE22/23-045

Il est proposé par Mme Claudia Cormier d'approuver le document présentant les encadrements des frais chargés aux parents tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Activités parascolaires (3^e bloc)

Mme Sicard présente les activités de la 3^e session des activités parascolaires. Elle explique les choix proposés (voir document déposé pour tous les détails).

23-03CE22/23-046

Il est proposé par M. Martin Vincent d'approuver la tenue des activités parascolaires proposées pour le 3^e bloc de l'année.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

11. Heures d'ouverture du service de garde 2023-2024

Depuis la pandémie, très peu d'enfants (entre 1 et 5) fréquentaient le SDG entre 6 h 30 et 6 h 45. Comme le SDG doit s'autofinancer, il est suggéré de modifier l'heure d'ouverture à 6 h 45.

23-03CE22/23-047

Il est proposé par Mme Carole Mc Neil d'adopter le changement d'heure d'ouverture du service de garde à 6 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Activités à la vie scolaire

Mme Laberge présente la tenue de la semaine de l'humour, une première à notre école. Le comité a proposé des activités créatives et ludiques qui ont été appréciées des élèves. La dernière activité du comité vie scolaire sera la fête de fin d'année. Elle sera composée d'une course Color run ainsi que d'une kermesse.

13. Activités éducatives

Aucune activité

14. Autres points d'information

14.1 Surprise au SDG : mot de reconnaissance pour l'excellent travail fait par tout le personnel du SDG de la part de notre présidente!

15. Levée de la séance à 20 h 56.



Mme Josée Szijarto
Directrice de l'école St-René



Mme Layla Melhem
Présidente